

 **APPEL À PROJET ARTISTIQUE**

**Appel à projet pour la création d'une œuvre  
dans le cadre de l'exposition collective de 2020  
*La science et le monde de demain,  
l'Intelligence Artificielle***

**(titre provisoire)**

**Date limite de dépôt des dossiers de candidatures par les artistes : 21 novembre 2019**





# APPEL À PROJET ARTISTIQUE

## ➤ SOMMAIRE

1- CONTEXTE TERRITORIAL .....	p2
2- UN AXE QUI POSE QUESTION : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.....	p2
3- CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL A PROJETS.....	p3
4- BÉNÉFICIAIRES.....	p3
5- CONDITIONS GÉNÉRALES.....	p4
6- SÉLECTION.....	p4
7- JURY.....	p5
8- CALENDRIER.....	p5
9- MODALITÉS DE CANDIDATURE.....	p6
10- DATE LIMITE DE CANDIDATURE.....	p6



# APPEL À PROJET ARTISTIQUE

## ➤ 1- CONTEXTE TERRITORIAL

Projet atypique et ambitieux initié par la Ville de Thionville, PUZZLE récompensé par le prix d'Excellence du Concours National des Villes pour son innovation culturelle, est un nouvel espace résolument tourné vers le numérique.

Bâti autour du concept de troisième lieu, développé par le sociologue américain Ray Oldenburg, ce lieu, démarqué du 1er (la maison) et du 2ème (le travail) offre un espace de sociabilité, de rassemblement de toutes les générations. PUZZLE, tiers-lieu thionvillois, s'empare du numérique, de son impact sociétal et de ses usages.

PUZZLE héberge une médiathèque, des salles d'exposition, une association dédiée aux Arts, des studios de création numérique, un atelier d'arts plastiques, des espaces de travail et de formation.

« Le » numérique transforme nos usages en étendant le champ des possibles. PUZZLE propose une approche pluridisciplinaire qui permet d'explorer les potentiels de l'écriture numérique ; des pratiques quotidiennes à la recherche technologique, des processus de production à son impact dans la création artistique. PUZZLE permet l'expérimentation des nouvelles technologies et propose à l'utilisateur de s'approprier les outils numériques pour devenir acteur, créateur, porteur de projets.

## ➤ 2- UN AXE QUI POSE QUESTION : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Dans le cadre de sa programmation culturelle et artistique, la Ville de Thionville prépare à Puzzle un temps fort thématique : « La science et le monde de demain, l'Intelligence Artificielle ».

Source de nombreuses fictions, elle provoque l'imaginaire et inspire de nombreux artistes car elle occupe une place croissante dans notre quotidien. Où en sommes-nous réellement ? Comment la mettre à contribution dans le domaine des arts plastiques pour créer de nouvelles pièces en lien avec notre monde actuel ? Doit-on repousser encore davantage les limites du possible ? L'artiste sera-t-il un jour remplacé par la machine ?

Tant de questions auxquelles nos réflexions communes tenteront de répondre.



# APPEL À PROJET ARTISTIQUE

## ➤ 3- CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL A PROJETS

À travers cet appel à projet, la Ville de Thionville soutient la création d'une œuvre d'art dans le domaine des nouvelles technologies et des arts plastiques, de la conception à la production.

Fortement investie dans le champ éducatif, la Ville entend favoriser l'accès aux œuvres et aux créateurs et à réduire la fracture entre la création et les publics. PUZZLE est doté de matériel de pointe qui peut être utilisé par tous les usagers du lieu.

Les objectifs généraux et opérationnels de l'appel à candidatures sont :

- Sensibiliser à la création artistique contemporaine dans le domaine des arts numériques et à leur lien avec les mediums dits « traditionnels ».
- Favoriser l'accès aux œuvres et aux créateurs, en cherchant à réduire la fracture entre la création et les publics, développer l'accompagnement des publics à travers des temps de rencontre et de médiation.
- Présenter le projet retenu dans la cadre de l'exposition collective « La science et le monde de demain, l'intelligence artificielle » parmi une sélection d'œuvres faisant écho à cette thématique.

## ➤ 4- BÉNÉFICIAIRES

L'appel s'adresse à tout artiste, collectif d'artistes, designer, maker souhaitant créer et diffuser une œuvre, un projet transdisciplinaire faisant appel aux nouvelles écritures numériques de toutes disciplines.

Nous serons attentifs à soutenir des artistes qui appréhendent et détournent les nouvelles technologies en questionnant notre relation au numérique par des formes plastiquement innovantes. Le lien entre l'Intelligence Artificielle et les techniques traditionnelles (dessin, peinture, sculpture...) sera particulièrement apprécié.



# APPEL À PROJET ARTISTIQUE

## ➤ 5- CONDITIONS GÉNÉRALES

> Pour le lauréat de l'appel à projets 2020 pour la création d'une œuvre originale, un soutien financier plafonné à 10 000 euros TTC (en fonction du projet et du budget prévisionnel).

Le versement aura lieu par mandat administratif, sur présentation d'une facture (versement d'acomptes possibles à définir conjointement lors de la contractualisation). Cette somme recouvre tous les frais : matériels, cession de droits, déplacements, hébergement, repas, autorisation de la diffusion et de la reproduction de photos et vidéos du travail et de l'œuvre dans le cadre de la promotion de la structure et de l'exposition.

> L'artiste bénéficiera d'une communication publique et d'un regard artistique.

> L'artiste assurera le montage et l'installation de l'œuvre (avec le soutien de l'équipe artistique et technique de la ville).

> L'artiste s'engage à être présent lors de l'inauguration de l'exposition.

> L'artiste assurera un volume de 20 heures consacrées à des temps de rencontre et de médiation autour de l'œuvre en lien avec le territoire.

> L'œuvre devra être une création originale et nouvelle de l'artiste.

## ➤ 6- SÉLECTION

Les principaux critères de sélection du projet seront :

> originalité, qualité et pertinence de la proposition artistique au regard du cahier des charges et de la thématique de l'exposition ;

> caractère innovant et créatif du projet artistique, représentatif de la création contemporaine et reflétant les transformations et innovations du domaine numérique

> faisabilité de l'œuvre d'art numérique d'un point de vue matériel et technique. (Fiche technique des espaces d'exposition fournie sur demande)



# APPEL À PROJET ARTISTIQUE

## ➤ 7- JURY

La pré-sélection des dossiers sera effectuée par la Direction de la Culture de la ville de Thionville, la direction artistique de Puzzle et la direction du Centre Culturel Jacques Brel.

Le jury final composé de professionnels (artistes, représentants des services informatique et culturel) et d'élus se réunira ensuite pour choisir le lauréat parmi les candidats pré-sélectionnés.

## ➤ 8- CALENDRIER

**Jeudi 21.11.2019 à minuit : Date limite de dépôt des dossiers de candidatures par les artistes.**

25 novembre : choix du lauréat

De janvier à avril échange et suivi technique du projet

Dates de montage prévisionnelles : du 18 au 28 mai 2020

Dates prévisionnelles de l'exposition : 28 mai au 4 juillet 2020



# APPEL À PROJET ARTISTIQUE

## ➤ 9- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour être recevable, les candidats devront fournir un dossier de candidature, uniquement sous forme dématérialisée, comprenant :

- > Une lettre de motivation précisant la référence de l'appel à projet ;
- > Une note d'intention sur l'œuvre (l'œuvre devra être nouvelle et originale), la démarche artistique en réponse au cahier des charges, une fiche technique prévisionnelle, un budget prévisionnel ;
- > Un curriculum vitae artistique actualisé ;
- > Adresse postale, coordonnées
- > Toute pièce permettant de prouver que l'artiste candidat est en règle avec ses obligations fiscales et sociales (pour la sécurité sociale : numéro d'ordre à la maison des artistes ou à l'Agessa ou autre ou équivalent étranger, pour les obligations fiscales : n° de SIRET ou équivalent étranger).

## ➤ 10- DATE LIMITE DE CANDIDATURE

**Les dossiers sont à adresser avant le jeudi 21.11.2019 à minuit de façon dématérialisée**

À : [potier.e@mairie-thionville.fr](mailto:potier.e@mairie-thionville.fr)

Un accusé de réception sera envoyé par mail aux dossiers reçus et complets. Tout dossier incomplet ou hors délai sera refusé. Les artistes non retenus seront avertis par mail.

Renseignements complémentaires auprès de Mme Emmanuelle Potier, responsable des Arts Plastiques : [potier.e@mairie-thionville.fr](mailto:potier.e@mairie-thionville.fr)